

Informations générales

Conseils, comités, commissions

Remplacement de membres élus de sections et de commissions interdisciplinaires du Comité national de la recherche scientifique

NOR : ESRR2219014V
avis
MESR - DGRI SPFCO B2

Les sièges suivants sont à pourvoir pour les sections et les commissions interdisciplinaires du Comité national de la recherche scientifique mentionnées ci-dessous :

Section 1 : « Interactions, particules, noyaux, du laboratoire au cosmos »

1 - Sièges - Collège C

Section 8 : « Micro- et nanotechnologies, micro- et nanosystèmes, photonique, électronique, électromagnétisme, énergie électrique »

1 - Sièges - Collège B2

Section 31 : « Hommes et milieux : évolution, interactions »

1 - Sièges - Collège B2

Commission interdisciplinaire 51 : « Modélisation mathématique, informatique et physique pour les sciences du vivant »

1 - Sièges - Collège B

Commission interdisciplinaire 52 : « Environnements sociétés : du savoir à l'action »

2 - Sièges - Collège A

2 - Sièges - Collège B

Commission interdisciplinaire 53 : « Sciences en société : production, circulation et usages des savoirs et des technologies »

3 - Sièges - Collège A

1 - Sièges - Collège B

Commission interdisciplinaire 54 : « Phénomènes fondamentaux et propriétés collectives du vivant : développements instrumentaux, expériences et modèles physiques »

2 - Sièges - Collège B

1 - Sièges - Collège C

Pour le remplacement des membres élus des commissions interdisciplinaires, les candidats doivent appartenir aux instances du Comité national de la recherche scientifique.

Les candidatures doivent être établies en un **fichier unique** incluant le formulaire de déclaration de candidature annexé à la présente avec signature manuscrite, accompagné d'un curriculum vitae et, le cas échéant, de la liste des travaux et productions scientifiques les plus récents. Il est recommandé de joindre également une lettre de motivation. **L'ensemble du dossier ne devant pas excéder 10 pages.** Elles doivent obligatoirement parvenir au secrétariat général du Comité national, soit par courriel (secr-sgcn@cnrs-dir.fr), soit par courrier postal (CNRS-SGCN - 3, rue Michel-Ange - 75016 Paris) **avant le 7 septembre 2022 à 18 h.**

Le formulaire de déclaration de candidature est téléchargeable à l'adresse ci-dessous :

- pour les sections : http://www.cnrs.fr/comitenational/sieges_vacants/sections/Annexe_Section.pdf
- pour les commissions interdisciplinaires :
http://www.cnrs.fr/comitenational/sieges_vacants/cid/Annexe_CID.pdf

↳